

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU TRENTE JUIN DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 30 juin

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Geneviève GARNIER, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal VARAGNAT et Messieurs, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Eric PRADAT, Hugues JEANTET.

Pouvoirs : Mario SCARNA donne pouvoir à Jean-Luc DUVILLARD, Murielle PERRIER donne pouvoir à Claudine ROCHE, Stéfania FLORY donne pouvoir à Monia FAYOLLE, Patrick BOUVET donne pouvoir à Jacques FORAT, Emilie SOLLIER donne pouvoir à Jean-Marc CHAPPAZ, Eric BESSENAY donne pouvoir à Bernard ROMIER, Jacques MEILHON donne pouvoir à Eliane BERTIN, Jean-Claude CORBIN donne pouvoir à Pierre GRATALOUP,

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Luc DUVILLARD

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 21

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 8

CONVOCATION EN DATE : 23 juin 2017

DATE D'AFFICHAGE : 05 juillet 2017

OBJET : Projet Educatif Territorial 2017-2020 -----

-----N°2017/70

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Education,

Vu la délibération en date du 15 Novembre 2013 proposant de nouveaux horaires scolaires,

Vu la délibération N°2014/40 du 06 mai 2014, relatif à la mise en place d'un projet éducatif territorial,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **APPROUVE** le renouvellement et les orientations du Projet Educatif Territorial (PEDT) et les modalités d'application et de tarification du PEDT présenté pour la période 2017-2020.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Le Maire



BILAN PEDT 2014 - 2017

Commune de Grézieu-la-Varenne

- **Nombre d'habitants : 5600**
- **Nombre d'école concernée par le PEDT :**
Groupe scolaire Georges Lamarque
 - maternelle: 1
 - élémentaire: 1
- **Durée du PEDT : 3 ans**
- **Nombre d'élèves concernés par le PEDT : 523 élèves au 5 mai 2017**
- **Nombre d'enfants inscrits aux TAP libres et enrichis:**

Maternels (+ 40% en 3 ans)

60 enfants en moyenne en 2014/2015

66 enfants en moyenne en 2015/2016

85 enfants en moyenne en 2016/2017

Elémentaires (+50% en 3 ans)

98 enfants en moyenne en 2014/2015

133 enfants en moyenne en 2015/2016

147 enfants en moyenne en 2016/2017

- **Rappel des objectifs principaux fixés dans le cadre du PEDT et évaluation**

- Organiser la transition entre le scolaire et le périscolaire

Objectif atteint : la transition a été mise en place rapidement en début de contrat et fonctionne efficacement.

- Mise en cohérence de l'offre périscolaire existante dans l'intérêt de l'enfant

Objectif partiellement atteint : difficulté à mobiliser le tissu associatif dans le but de commencer leurs activités plus tôt faute d'intervenants disponibles à 16h. Néanmoins, 2 associations débutent leurs activités à 16h30 et un pédibus est organisé sur les temps de TAP. Les APC et TAP débutent à 16h.

- Renforcer les axes de travail du Projet d'Ecole et du Projet Educatif de l'accueil Périscolaire

Objectif partiellement atteint : un travail concernant un règlement commun de la cour d'école ainsi que des planning d'occupations des salles durant les TAP ont été mis en place. L'organisation de la campagne électorale des élections du Conseil Municipal des Enfants a été élaborée conjointement entre les classes des enfants concernées et le temps périscolaire du midi. Le projet d'école et le projet éducatif de l'accueil se retrouvent sur l'axe commun du thème municipal de l'année en cours.

- Garantir la continuité éducative par la proposition de TAP de qualité

Objectif atteint : les programmes de TAP enrichis proposent des activités de qualité en garantissant la continuité éducative par la richesse et la diversité des activités proposées (cf annexe 1).

- Favoriser le développement personnel de l'enfant

Objectif atteint : les programmes de TAP enrichis proposent des activités favorisant le développement personnel de l'enfant par la richesse et la diversité des activités proposées.

- Respecter le rythme de l'enfant

Objectif atteint : les enfants inscrits aux TAP enrichis ont le choix s'ils le souhaitent de ne pas participer à l'activité. Ils sont alors basculés vers les TAP libres.

Répartition des nouvelles heures des TAP

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
45mn	45mn		45mn	45mn

- **Pour l'organisation des TAP, la commune :**

- Dispose d'agents d'animations qualifiés et d'ATSEM (pour les maternelles) pour organiser, encadrer et animer les TAP.
- Confie en partie des prestations de TAP à des intervenants extérieurs ou bénévoles lorsque les activités sont en dehors du champ de compétence des agents (ex: initiation à l'anglais, initiation au patchwork, découverte de la généalogie, initiation au Hip Hop, éveil musical).

- **Le PEDT est coordonné de manière pratique, quotidienne par le coordinateur périscolaire, la référente garderie et la référente ATSEM**

- **Fréquence des réunions du comité de pilotage du PEDT**

- Bilan annuelle en mai
- Il existe des réunions d'ajustement lors des Commissions Enfance Jeunesse

- **L'organisation globale par rapport aux nouveaux rythmes éducatifs est réajustée :**
 - De manière continue en fonction des problèmes
 - Par périodes fixes lors de réunion bilan à chaque vacance scolaire
 - En comité de pilotage et commission enfance jeunesse
- **La nouvelle organisation des temps éducatifs (scolaires et périscolaires) de l'enfant paraît :**
 - Cohérente dans l'organisation d'activité lors des TAP libres et enrichis
 - Partiellement cohérente concernant les enfants de maternelles qui n'ont parfois pas l'envie de participer aux activités prévus lors des TAP enrichis et préfèrent rester en temps libres.
Globalement, les différents acteurs des temps éducatifs ressentent plus de fatigabilité chez les enfants de maternelles tout au long de la semaine, pour qui le rythme de 4.5 jours ne semble pas adapté. Les équipes éducatives remarquent également plus de fatigue chez les enfants d'élémentaire, notamment le vendredi matin.

- **La communication des différents acteurs avec les familles paraît satisfaisante :**

La communication et les informations passent par les équipes d'animations ou par le « portail famille » des inscriptions périscolaires.

- **En ce qui concerne l'articulation entre temps scolaire et temps périscolaire, les points suivant ont nécessité d'être travaillés :**
 - Le partage des locaux : ce point a été travaillé, des planning d'occupations des salles ont été élaborés.
 - La transition entre temps scolaire et périscolaire : fonctionne depuis la mise en place du PEDT
- **L'impact de la réforme des rythmes éducatifs sur les conditions de travail des intervenants/animateurs a été plutôt positif :**
 - Plus d'implication dans des activités avec un nombre limité d'enfants
 - Augmentation du temps de travail des agents
- **Le PEDT a permis :**
 - De pérenniser 4 emplois
 - De recruter 4 agents d'animation supplémentaires à temps non complet
 - D'accompagner 2 personnes pour l'obtention du BAFA (stage pratique)
 - 7 contrats intervenants salariés ou bénévoles
- **Les activités de TAP proposées aux enfants sont :**
 - Nouvelles: TAP enrichis
 - Classiques (elles existaient avant la réforme et ont été étendues): TAP libres
 - À dimension éducative (citoyenneté, environnement, numérique, égalité homme /femme...)
 - À dimension ludique et récréative (jeux...)
- **Sur notre territoire, les TAP sont payantes selon le quotient familial de chaque famille**
- **La continuité de l'enseignement scolaire et les activités périscolaires**
 - Certaines activités sont en lien avec le projet d'école
 - Activités artistiques et culturelles via le thème municipal
 - Citoyenneté (initiation à la sécurité routière)
 - Environnement et développement durable
 - Ateliers langues vivantes (initiation à l'anglais)
 - Ateliers de lecture/écriture (atelier conte, médiathèque)
 - Jeux de stratégies (découvertes des codes secrets)
 - Jeux collectifs

- Aide aux leçons/devoirs

Il existe des temps d'échange et de concertation entre la directrice de l'école et les responsables Mairie / périscolaires

- **Les temps de transition entre l'école, la garderie et le périscolaire paraissent bien assurés:**

La gestion du périscolaire se fait via un logiciel « portail famille », des fiches sont éditées quotidiennement et distribuées aux enseignants qui les utilisent pour remettre le bon nombre d'enfants aux agents périscolaires. Les enfants sont ensuite regroupés pour un temps de goûter d'environ 15mn avant le début des TAP.

- **Dispositions prises pour permettre aux enfants de distinguer clairement les temps scolaires et périscolaires :**

- Affichages des programmes de TAP
- Présentation conjointe des enseignants et animateurs

- **Dispositions prises pour permettre aux parents de distinguer clairement les temps scolaires et périscolaires :**

- Réunions d'informations
- Courriers
- Affichages
- Site internet
- Agents dédiés

- **Les TAP ont permis d'améliorer la qualité des activités périscolaires existantes avec la mise en place d'un programme d'activités riches et variées tout au long de l'année.**

- **Les activités proposées pour 2014-2017 sont à dominante :**

- Activités physiques sportives (*handball, football, basket, tchoukball, hockey, sport de contact, parcours, relais, etc.*)
- Activités artistiques et culturelles (*mosaïque, perles à repasser, mandalas et techniques de coloriage, pâte Fimo, création de bracelet, etc.*)
- Citoyenneté (*sécurité routière, discussion à thème à la Médiathèque, etc.*)
- Intergénérationnelles (*initiation à la Généalogie*)
- Environnement et développement durable (*jardinage, recycl'art, etc.*)
- Ateliers langues vivantes (*initiation à l'anglais*)
- Ateliers de lecture/écriture (*atelier Médiathèque, conte, théâtre, etc.*)
- Jeux de stratégies (*initiation aux échecs, communiquer avec les codes secrets, etc.*)
- Jeux collectifs (*jeux de société, jeux collectifs intérieurs et extérieurs*)
- De détente (*gym douce, relaxation*)
- Informatique (*découverte de l'informatique, journal de l'école*)
- Aide aux devoirs (*étude surveillée*)

Bernard ROMIER,
Le Maire

